

NATIONAL STAR OF EXCELLENCE ASSESSMENT

ASSESSMENT PRINCIPLES

1. Cadets are challenged to accumulate as many points as possible in various areas of assessment to reach the four levels of the NSE, to improve their chances of being selected for summer training, advanced activities and various awards. The higher a cadet scores in the NSE, the better the chances of being selected in priority.
2. Cadets can accumulate points starting on 1 July of the year they graduate from Silver Star and continue until they age out.
3. Points accumulated during CSTC training are credited for the NSE level that the cadet is pursuing at that particular time.
4. Participation points are only accumulated while in the pursuit of a NSE Level. A cadet can try to improve on his results until he meets all prerequisites for the NSE Level he is pursuing. Participation points are not transferable to a superior level. For example:
 - a. a cadet may pass Gold Star training and fail to achieve the required 450 points for NSE Level 1. Until he accumulates enough participation points to complement the points received for compulsory training, he will not receive the NSE Level 1. He will move on to undertake Master Cadet training where he may continue accumulating participation points. The participation points will keep counting towards NSE Level 1. As soon as all criteria are met for NSE Level 1, the cadet can start accumulating participation points

ÉTOILE NATIONALE D'EXCELLENCE ÉVALUATION

PRINCIPES D'ÉVALUATION

1. Afin d'augmenter leurs chances d'être sélectionné pour divers cours d'été, pour des activités d'entraînement avancé et pour diverses récompenses, les cadets sont mis au défi d'accumuler le plus de points possible dans divers champs d'évaluation, afin d'atteindre l'un des quatre niveaux de l'ENE. Plus grand sera le nombre de points accumulés et meilleures sont les chances d'être sélectionné en priorité.
2. Les cadets peuvent accumuler des points à partir du 1^{er} juillet de l'année où ils terminent leur étoile argent et continuent jusqu'au jour où ils quittent en raison de l'âge.
3. Les points accumulés lors de l'entraînement au CIEC sont crédités pour le niveau d'ENE qui est poursuivi alors par le cadet.
4. Les points de participation sont seulement accumulés dans la poursuite de chaque niveau d'ENE. Un cadet peut tenter d'améliorer ses résultats tant qu'il n'aura pas atteint les prérequis du niveau d'ENE qu'il poursuit. Les points de participation ne sont pas transférables à un niveau supérieur. Par exemple
 - a. un cadet peut réussir son instruction de l'étoile or et ne pas avoir accumulé les 450 points requis pour l'ENE niveau 1. Tant qu'il n'aura pas accumulé suffisamment de points de participation pour compléter ses points d'instruction obligatoire, il ne recevra pas l'ENE niveau 1. Il débutera son cours de cadet-maître où il pourra continuer à accumuler des points de participation. Ces points de participation compteront pour la poursuite de l'ENE niveau 1. Dès qu'il aura satisfait aux critères de l'ENE niveau 1, le cadet pourra commencer à accumuler des points de participation

towards NSE Level 2; and

- b. a cadet may accumulate 450 points but have yet to complete all Gold Star compulsory requirements. Until the cadet passes Gold Star training, he will not receive NSE Level 1. The cadet may try to improve the participation scores he accumulates towards NSE Level 1 until he gets his Gold Star, but he can not start accumulating participation points towards NSE Level 2 until he receives NSE Level 1.

5. Cadets can use each area of assessment only once in the pursuit of each NSE Level. As he reaches a Level of NSE, a cadet can again use the same areas of assessment to accumulate points towards the next Level. For example, a cadet may receive points for achieving a level of marksmanship during NSE Level 1. Marksmanship can only be used again, as an assessment area, when the cadet starts pursuing NSE Level 2.

NSE LEVEL PREREQUISITES

6. **NSE Level 1** – To qualify for NSE Level 1, a cadet must:

- a. pass all compulsory Gold Star POs;
- b. receive an enhanced assessment for at least 3 of the 6 POs for which the assessment exists in Gold Star training; and
- c. accumulate enough participation points to reach an overall score (compulsory training and participation) of at least 450 points.

7. **NSE Level 2** – To qualify for NSE Level 2, a cadet must:

pour la poursuite de l'ENE niveau 2; et

- b. un cadet peut accumuler 450 points sans avoir réussi toutes les exigences d'instruction obligatoire d'étoile or. Cependant, tant qu'il n'aura pas réussi l'étoile or, il ne recevra pas l'ENE niveau 1. Le cadet peut continuer à améliorer ses pointages de participation qui compteront envers l'ENE niveau 1, jusqu'à ce qu'il reçoive son étoile or, mais il ne peut commencer à accumuler des points de participation envers l'ENE niveau 2 tant qu'il n'a pas reçu l'ENE niveau 1.

5. Chaque champ d'évaluation peut être crédité par des points une fois seulement pour chaque niveau d'ENE. Dès qu'il atteint un niveau d'ENE, le cadet peut de nouveau utiliser les mêmes critères dans sa quête du niveau suivant. Par exemple, un cadet qui reçoit des points pour une qualification de tir dans l'ENE niveau 1, pourra uniquement utiliser le tir de nouveau, comme élément d'évaluation, dans la poursuite de l'ENE niveau 2.

CONDITIONS PRÉALABLES AUX NIVEAUX D'ENE

6. **ENE niveau 1** – pour se qualifier de l'ENE niveau 1 un cadet doit:

- a. réussir tous les OREN obligatoires de l'étoile or;
- b. recevoir une évaluation de compétence accrue pour 3 des 6 OREN pour lesquels une telle évaluation existe à l'étoile or; et
- c. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total cumulatif (entraînement obligatoire et participation) d'au moins 450 points.

7. **ENE niveau 2** – pour se qualifier de l'ENE niveau 2 un cadet doit:

- a. pass all compulsory Master Cadet POs;
- b. receive an enhanced assessment for at least 2 of the 4 POs for which the assessment exists in Master Cadet training; and
- c. accumulate enough participation points to reach an overall score (compulsory training and participation) of at least 750 points.

8. **NSE Level 3** – To qualify for NSE Level 3, a cadet must:

- a. be qualified as Master Cadet; and
- b. accumulate enough additional points with their Participation Record to reach a score of at least 900 points.

9. **NSE Level 4** – To qualify for NSE Level 4, a cadet must:

- a. be qualified as Master Cadet; and
- b. accumulate enough additional points with their Participation Record to reach a score of at least 1000 points.

10. A cadet may receive the Gold Star and Master Cadet qualifications without receiving a NSE Level.

11. Points accumulated during each NSE Level are carried forward to the next Level. Therefore, a cadet qualifying NSE Level 1 with 450 points will start his quest for NSE Level 2 with 450 points.

PENALTY - DISCIPLINE

12. It is expected of cadets competing for the NSE that they maintain an irreproachable level of self-discipline.

13. A penalty of 100 points will be subtracted from the cadets file for each instance where

- a. réussir tous les OREN obligatoires de niveau cadet-maître;
- b. recevoir une évaluation de compétence accrue pour 2 des 4 OREN pour lesquels une telle évaluation existe au niveau cadet-maître; et
- c. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total cumulatif (entraînement obligatoire et participation) d'au moins 750 points.

8. **ENE niveau 3** – pour se qualifier de l'ENE niveau 3 un cadet doit:

- a. être qualifié cadet-maître; et
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total de 900 points.

9. **ENE niveau 4** – pour se qualifier de l'ENE niveau 4 un cadet doit:

- a. être qualifié cadet-maître; et
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total de 1000 points.

10. Un cadet peut réussir ses qualifications d'étoile or et de cadet-maître sans réussir un niveau de l'ENE.

11. Les points accumulés lors de chaque niveau de l'ENE sont conservés lors du niveau suivant. Donc, un cadet qui se qualifie pour l'ENE niveau 1 avec 450 points débutera sa quête du niveau 2 avec 450 points.

PÉNALITÉ - DISCIPLINE

12. Il est attendu des cadets qui compétitionnent pour l'ENE qu'ils maintiennent un niveau irréprochable de discipline.

13. Une pénalité de 100 points sera déduite du dossier des cadets à chaque occasion où ils seront

they are returned to unit for disciplinary reasons, whether at CSTC, during expeditions or if they are suspended from their corps for disciplinary reasons.

COMPULSORY TRAINING RECORD

14. The first two levels of the NSE call for cadets to successfully complete their compulsory Gold Star and Master Cadet training requirements.

15. Levels of achievement of Gold Star and Master Cadet training POs are defined as either being Baseline or Enhanced Proficiency. The achievement of compulsory training POs will be calculated as follows:

- a. Baseline proficiency – 20 points; and
- b. Enhanced proficiency – 40 points.

16. A cadet who achieves baseline proficiency may be reassessed, where resources permit, to achieve enhanced proficiency, as per described in the QSP.

PARTICIPATION RECORD

17. In addition to their Compulsory Training requirements, cadets will be able to increase their number of points by getting actively involved in corps activities. It is expected that all cadets will select activities that they enjoy the most within an area of specialization and that they will pursue progression by using the assessment areas as objectives.

18. Attendance at compulsory and complementary activities – Points are awarded to recognize cadets that display superior attendance at compulsory training sessions and complementary training.

19. For Gold Star and Master Cadet, only those compulsory and complementary activities that fit within the definition found at CATO 11-04, Cadet Program outline, para 6 to

retournés à l'unité pour raison disciplinaire, que ce soit lors de l'entraînement d'été, des expéditions ou s'ils sont suspendus des activités de leur corps pour des raisons disciplinaires.

DOSSIER D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

14. Pour les deux premiers niveaux de l'ENE, les cadets devront réussir les normes obligatoires d'instruction des niveaux d'étoile or et de cadet-maître.

15. L'évaluation de la compétence aux étoiles or et cadet-maître sera définie comme étant de base ou accrue. L'atteinte des OREN obligatoires sera calculée comme suit :

- a. compétence de base – 20 points; et
- b. compétence accrue – 40 points.

16. Un cadet qui atteint un niveau de compétence de base peut être réévalué, là où les ressources le permettent, pour obtenir un niveau de compétence accrue, comme il l'est expliqué dans les NQP.

DOSSIER DE PARTICIPATION

17. En plus des exigences reliées à leur instruction obligatoires, les cadets pourront accumuler des points supplémentaires en s'impliquant activement au sein des autres activités du corps. Il est attendu que les cadets choisiront les activités qui les intéressent le plus dans leur domaine de spécialisation et qu'ils progresseront en utilisant les champs d'évaluation comme cibles à atteindre.

18. Participation aux activités obligatoires et complémentaires – Des points seront alloués aux cadets pour reconnaître ceux qui affichent un niveau supérieur de présence aux sessions d'instruction obligatoire et aux activités complémentaires.

19. Seules les activités qui satisfont à la définition trouvée à l'OAIC 11-04, Aperçu du programme des cadets, para 6 à 16, pour l'entraînement obligatoire et complémentaire, seront considérées. Les activités

16, will be considered. The participation of cadets in activities that exceed the requirements defined at CATO 11-04 will not be calculated for this area of assessment.

additionnelles auxquelles un cadet décide de participer, au-delà des exigences de l'instruction obligatoire, ne seront pas considérées pour cet élément d'évaluation.

20. Attendance will be rewarded as follows:

20. Les présences seront récompensées comme suit:

- a. 70-74% - 5 points;
- b. 75-79% - 10 points;
- c. 80%-84% - 15 points;
- d. 85% - 89% - 20 points;
- e. 90%-95% - 25 points; and
- f. 96%-100% - 30 points.

- a. 70-74% - 5 points;
- b. 75-79% - 10 points;
- c. 80%-84% - 15 points;
- d. 85% - 89% - 20 points;
- e. 90%-95% - 25 points; et
- f. 96%-100% - 30 points.

21. Expeditions - Participation will be assessed as follows:

21. Expéditions - La participation sera évaluée comme suit:

- a. Gold Star Expedition or Participation in the Expedition Instructor Course - 10 points;
- b. Regional - 20 points; and
- c. National and International - 30 points.

- a. expédition d'étoile or ou participation au cours d'instructeur d'expédition - 10 points;
- b. régionale - 20 points; et
- c. nationale et internationale - 30 points.

22. Participation in the Expedition Instructor Course includes an 18-day expedition. Cadets will be credited with the Gold Star Expedition if they participate in the Expedition Instructor Course. This does not exempt cadets from participating in the Gold Star expedition with their corps. To receive an exemption, a waiver to this effect must be submitted IAW the Gold Star QSP.

22. Le cours d'instructeur d'expédition comprend une expédition de 18 jours. Les cadets participants à ce cours seront crédités de l'expédition d'étoile or. Ceci n'exempte pas les cadets de leur participation à l'expédition de l'étoile or avec leur corps. Pour recevoir une exemption, une demande d'exemption doit être soumise tel que décrit au PNQ de l'étoile or.

23. Duke of Edinburgh - Highest level of qualification achieved in the pursuit of the NSE level.

23. Duc d'Édimbourg - Plus haut niveau de qualification obtenu dans la poursuite du niveau d'ENE.

24. Points are awarded as follows:

24. Les points seront alloués comme suit:

- a. participation - 5 points;

- a. participation - 5 points;

- b. bronze – 10 points;
- c. silver – 20 points; and
- d. gold – 30 points.

25. Physical Fitness - Points are awarded for the highest level achieved in the pursuit of the NSE Level, as described at CATO 14-18, Cadet Fitness Assessment and Incentive Program.

26. Points allocated as follows :

- a. bronze – 5 points;
- b. silver – 10 points;
- c. gold – 20 points; and
- d. excellence – 30 points.

27. Physical Fitness results achieved at the CSTC will be credited.

28. Community Leadership – In order to qualify for points in this category, cadets must demonstrate that they have employed skills associated with cadet training during a non-cadet, community activity and that their participation has required at least 5 hours of their time, including preparation time. Cadets must submit a written request, to their corps CO, to have their activities credited. The submission must include a:

- a. description of the activity;
- b. description of their personal involvement (number of hours, role, challenges, etc.); and
- c. signed letter of recognition from a civilian authority related to the activity.

- b. bronze – 10 points;
- c. argent – 20 points; et
- d. or – 30 points.

25. Conditionnement physique – Des points seront alloués pour le plus haut niveau atteint dans la poursuite du niveau d'ENE, selon les normes décrites dans l'OAIC 14-18, Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets.

26. Points alloués comme suit :

- a. bronze – 5 points;
- b. argent – 10 points;
- c. or – 20 points; et
- d. excellence – 30 points.

27. Les résultats de conditionnement physique atteints au CIEC seront crédités.

28. Leadership communautaire – Pour recevoir des points dans cette catégorie, les cadets doivent démontrer qu'ils ont utilisé les habiletés acquises comme cadet lors d'une activité communautaire non reliée au corps, et qu'ils ont effectué au moins 5 heures de travail incluant la préparation. Les cadets doivent soumettre une demande par écrit à leur commandant de corps, pour voir leurs activités reconnues. La soumission devra inclure une :

- a. description de l'activité;
- b. description de leur implication personnelle (nombre d'heures, rôle, défis, etc.); et
- c. lettre de reconnaissance signée d'une autorité civile reliée à l'activité.

29. The following criteria are to be used by Corps COs in their assessment:

- a. must demonstrate that the cadet is using skills acquired as cadet;
- b. must not be an activity organized and conducted by the cadet corps; and
- c. must demonstrate that the activity has requested at least 5 hours of preparation and/or work from the cadet.

30. The following are only a few examples of what could be credited:

- a. member of the student council;
- b. volunteers with the elderly;
- c. teaches music to children;
- d. runs a fundraising campaign; and
- e. plays music at church.

31. Points for community leadership are awarded as follows:

- a. 1 activity – 5 points;
- b. 2 activities – 10 points;
- c. 3 activities – 20 points; and
- d. 4 activities – 30 points.

32. Marksmanship qualifications – Points are awarded for the highest level of marksmanship achieved in the pursuit of an NSE level.

33. Marksmanship results achieved at the CSTC will be credited.

29. Les critères suivants doivent être pris en considération par le cmdt du corps de cadets dans son évaluation :

- a. doit démontrer que le cadet utilise des habiletés acquises comme cadet;
- b. ne doit pas être une activité organisée par le corps de cadets; et
- c. doit démontrer que l'activité a requis au moins 5 heures de préparation et/ou de travail de la part du cadet.

30. Voici quelques exemples seulement d'activités pouvant être créditées

- a. membre du conseil étudiant;
- b. bénévolat avec les personnes âgées;
- c. enseigner la musique aux jeunes enfants;
- d. diriger une campagne de financement; et
- e. jouer de la musique à l'église.

31. Les points pour le leadership communautaire sont alloués comme suit:

- a. 1 activité – 5 points;
- b. 2 activités – 10 points;
- c. 3 activités – 20 points; et
- d. 4 activités – 30 points.

32. Qualifications de tir - Des points seront alloués pour le plus haut niveau de qualification de tir atteint dans la poursuite d'un niveau d'ENE.

33. Les qualifications de tir atteintes au CIEC seront créditées.

34. Points are awarded as follows:

- a. Marksman – 5 points;
- b. First Class – 10 points;
- c. Expert – 20 points; and
- d. Distinguished – 30 points.

35. Music qualifications – Points are awarded for the highest level of music proficiency achieved in the pursuit of an NSE Level. Cadets that qualify for levels on several instruments only receive points for one.

36. Music levels achieved at CSTC will be credited.

37. Points are awarded as follows:

- a. Basic – 5 points;
- b. Level 1 – 10 points;
- c. Level 2 – 15 points;
- d. Level 3 – 20 points;
- e. Level 4 – 25 points; and
- f. Level 5 – 30 points

38. Cadets will not be credited for the music training and qualifications they receive as students in civilian institutions. The standards of assessment between the civilian music authorities and the CCO vary too much. Furthermore, these cadets will benefit from a definite advantage when comes time to pass CCO music levels, given their additional music training.

39. Optional Teams – The intent is to recognize the extra efforts put forth by senior cadets that train for several weeks and months, in preparation for demonstrations and/or competitions.

34. Les points seront alloués comme suit:

- a. Tireur d'élite – 5 points;
- b. Première classe – 10 points;
- c. Expert – 20 points; et
- d. Émérite – 30 points.

35. Qualifications musicales - Des points seront alloués pour le plus haut niveau de qualification musicale atteint dans la poursuite d'un niveau d'ENE. Les cadets qui se qualifient pour plusieurs instruments recevront des points pour un seul.

36. Les niveaux de musique atteints au CIEC seront crédités,

37. Les points seront alloués comme suit:

- a. Élémentaire – 5 points;
- b. Niveau 1 – 10 points;
- c. Niveau 2 – 15 points;
- d. Niveau 3 – 20 points;
- e. Niveau 4 – 25 points; et
- f. Niveau 5 – 30 points.

38. Les cadets ne recevront pas de crédit pour la formation musicale et les qualifications qu'ils reçoivent comme étudiants dans des institutions civiles. Les normes d'évaluation entre les autorités civiles musicales et les OCC divergent trop. De plus, ces cadets, parce qu'ils sont engagés dans une formation musicale avancée additionnelle, seront avantagés quand viendra le temps de réussir les niveaux de compétences des OCC.

39. Équipes optionnelles – Le but est de reconnaître les efforts additionnels déployés par ceux qui s'entraînent pendant plusieurs semaines et mois, en préparation pour des démonstrations et/ou des compétitions.

40. Points are awarded for participation at local demonstrations and in RDA/NDA competitions, as individual or as member of a team.

41. Demonstration Teams – Includes the participation in non-competitive teams training for demonstrations at local events. For example:

- a. drill team for the Annual Ceremonial Review; and/or
- b. band to support corps drill & ceremonial or perform concerts in the community.

42. Competitive teams – Recognizes individuals and teams that participate in competitive events organized by the CCO and their capacity to reach superior levels of competition. It is recognized that not all teams can win awards, but reaching a superior level of competition will be rewarded, minimally, with participation points.

43. Although a cadet might be involved in several teams and he might participate in both demonstrations and competitions, points will be only awarded for the highest level of participation achieved with one team. This aims to ensure that cadets from corps that do not / cannot offer several competitive teams are not unduly disadvantaged. It is recognized that a cadet participating in several competitive teams will have a greater probability of reaching higher levels of competition.

44. Points are awarded as follows for the highest level of participation achieved:

- a. Demonstration (Local) – 5 points;
- b. Zone competition (RDA) – 10 points;

40. Des points seront alloués pour le plus haut niveau de participation atteint dans des démonstrations locales et dans des compétitions ADER/ADEN que ce soit à titre individuel ou comme membre d'une équipe.

41. Équipes de démonstration – Inclut les équipes qui s'entraînent pour participer à des démonstrations locales non-compétitives. Par exemple :

- a. peloton de précision pour la revue annuelle; et/ou
- b. musique pour soutenir les parades du corps et qui font des concerts au sein de la communauté.

42. Équipes de compétition – Reconnaît les individus et les équipes qui participent à des compétitions organisées par les OCC et leur capacité à atteindre des niveaux supérieurs de compétition. Toutes les équipes ne peuvent remporter des prix, mais tous les participants recevront des points de participation à tous les niveaux.

43. Même s'il reconnu qu'un cadet peut être membre de plusieurs équipes et participer à des démonstrations et des compétitions, des points seront uniquement donnés pour le plus haut niveau de participation atteint pour l'une des équipes. Ceci vise à s'assurer que les cadets des corps qui ne peuvent offrir plusieurs équipes compétitives, ne seront pas désavantagés. Les cadets qui participent à plusieurs équipes compétitives ont, au départ, une plus grande probabilité d'atteindre un niveau de participation supérieur.

44. Les points seront alloués comme suit:

- a. Démonstration (locale) – 5 points;
- b. Compétition de zone (ADER) – 10 points;

- c. Regional competition (RDA) – 20 points; and
- d. National competition (NDA) – 30 points.

- c. Compétition régionale (ADER) – 20 points; et
- d. Compétition nationale (ADEN) – 30 points.

45. Podium – RDA and NDA award winners will receive podium points as follows:

- a. Third place – 10 points;
- b. Second place – 20 points; and
- c. First place – 30 points.

45. Podium – Les récipiendaires de prix dans les ADER et ADEN récompensés par des points de podium :

- a. Troisième position – 10 points;
- b. Deuxième position – 20 points; et
- c. Première position – 30 points.

46. A cadet participating in several types of competitions will receive marks for the highest podium. For example:

- a. a cadet ranking 1st in marksmanship at the zone level and 3rd at the regional band competition will get marks for 1st place at the zone level;
- b. members of a drill team finishing in the top three at the regional competition will get marked accordingly; and
- c. a biathlete or marksman reaching the podium at the zone, regional and national levels will be awarded points for the highest podium achieved.

46. Un cadet qui participe à plusieurs types de compétition recevra des points pour le plus haut podium atteint. Par exemple :

- a. un cadet qui termine 1^{er} en tir dans sa zone et 3^{ème} à la compétition régionale de musique recevra des points pour sa 1^{ère} position;
- b. les membres d'un peloton de précision qui se classe dans les trois premières positions aux compétitions régionales, recevront des points en conséquence; et
- c. un biathlète qui atteint le podium aux niveaux local, régional et national recevra les points équivalents au podium le plus élevé atteint.

47. This aims to ensure that cadets from corps that can not train several competition teams are not unduly disadvantaged.

47. Ceci vise à s'assurer que les cadets des corps qui ne peuvent offrir plusieurs équipes compétitives, ne seront pas désavantagés.

48. Colonel Robert Perron Award – Assessment for this Award must be conducted IAW CATO 13-16, National Cadet Honors and Awards, Annex G. All cadets that elect to participate in this assessment will receive a minimum of 5 points for participation.

48. Prix du colonel Robert Perron – L'évaluation pour ce prix doit se faire selon les normes décrites à l'OAIC 13-16, Décorations nationales des cadets, annexe G. Tous les cadets qui choisiront de participer à cette compétition recevront une note minimale de 5 points pour leur participation.

49. Points will be awarded for the highest result achieved, as follows:

- a. Participation – 5 points;
- b. Top-3 male and top-3 female for each participating corps – 10 points;
- c. Top-3 male and top-3 female regional rankings, Army Cadets – 20 points; and
- d. Top-3 male and top-3 female national rankings, Army Cadets – 30 points.

49. Les points seront alloués comme suit, pour le plus haut résultat atteint:

- a. Participation – 5 points;
- b. Top-3 cadets et top-3 cadettes par corps participant – 10 points;
- c. Top-3 cadets et top-3 cadettes classement régional des cadets de l'Armée – 20 points; et
- d. Top-3 cadets et Top-3 cadettes classement national des cadets de l'Armée – 30 points.